

CONNAÎTRE, COMPRENDRE ET APPLIQUER LE CDI INTERMITTENT DANS L'ASSOCIATION SPORTIVE

ORGANISATEUR(S) : COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU MORBIHAN

THÈME : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Initiation



Gratuit



2



Présentielle

Formation financée par l'AFDAS, OPCO du Sport, dans le cadre d'une action collective.

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout membre d'une association

Pas de pré-requis

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Objectifs :

Déterminer ses besoins en matière de temps de travail. Connaître les règles juridiques du CDI Intermittent et comprendre son fonctionnement pour assurer la gestion mensuelle et annuelle du CDI Intermittent.

Programme :

- Les possibilités de recours au CDI reconnaître les temps de travail et d'inactivité.
- Programmer le temps de travail de la saison et respecter les durées légales (travail et repos).
- Gérer les heures de dépassement. Comment gérer les heures spécifiques (travail le dimanche ou jours fériés, encadrement nocturne, etc.)
- Connaître les mentions obligatoires du contrat de travail et maîtriser sa rédaction.
- Respect du minimum conventionnel et calcul de la rémunération d'un CDI.
- Décompte des différentes absences et conséquences sur la gestion du temps de travail

DATE(S) DE LA FORMATION

LIEU DE LA FORMATION

CONNAÎTRE, COMPRENDRE ET APPLIQUER LE CDI INTERMITTENT DANS L'ASSOCIATION SPORTIVE

05 novembre 2026

12h00 -14h00

12 novembre 2026

12h00-14h00

24 octobre 2026

09h00-12h00

Formation hybride avec 2 temps en distanciel pour aborder les points théoriques et une matinée en présentiel consacrée à l'étude de cas pratiques rencontrés dans les associations

7 impasse Surcouf

56450 THEIX NOYALO

POUR S'INSCRIRE



074606243112



professionnalisation.morbihan@franceolympique.com



<https://www.formations-benevoles.bzh/for...>

STRUCTURE FORMATRICE



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU MORBIHAN



Voir la présentation de cette structure